

INDUSTRIE : UN PROGRAMME EN TROMPE-L'ŒIL

PENDANT DES ANNÉES, LE PATRONAT AFFICHAIT UNE HOSTILITÉ OUVERTE AU FRONT NATIONAL PUIS AU RASSEMBLEMENT NATIONAL, PERÇU COMME UN PARTI DANGEREUX POUR LES AFFAIRES : RISQUE DE SORTIE DE L'EURO, PROTECTIONNISME, INSTABILITÉ POLITIQUE, PERTE DE CRÉDIBILITÉ INTERNATIONALE.

Mais depuis l'abandon par le RN de la sortie de l'euro et de ses positions les plus ouvertement « souverainistes », le discours économique du parti s'est profondément transformé. Il s'aligne désormais largement sur la politique de l'offre prônée par le patronat. Le Rassemblement national est ainsi devenu un interlocuteur fréquentable pour une partie du patronat, sans que celui-ci aille jusqu'à appeler à voter pour lui.

Même si le RN entretient un double discours, en se présentant comme le défenseur des artisans, commerçants et des PME, il reprend dans les faits, les revendications du grand patronat. Son rapport parlementaire sur les « freins à la réindustrialisation » (2025), porté par Jean-Philippe Tanguy, en est une parfaite illustration : il reprend presque mot pour mot les propositions du Medef et des fédérations industrielles, sans jamais intégrer ni les besoins ni la voix des travailleuses.

Les votes du RN au Parlement confirment ce choix : soutien à la loi Duplomb - qui favorise l'agro-industrie au détriment de la santé publique et de la biodiversité -, adoption de la loi de « simplification » - qui affaiblit les protections environnementales et sociales -, appui à un moratoire sur les énergies renouvelables - au bénéfice des grands acteurs du nucléaire.

Pour le parti d'extrême droite, la défense de l'emploi passe avant tout par l'application des mesures favorables au capital, telles que l'allègement de la fiscalité sur le capital et la baisse des cotisations sociales des employeurs. Cette ligne illustre bien son attachement au système d'exploitation capitaliste.

Dans son programme de 2022 pour les élections présidentielles, et de 2024 pour les élections législatives, le RN a appelé notamment à :

- Poursuivre la baisse des impôts de production (CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), pour stimuler les implantations industrielles en France ;
- Supprimer la fiscalité sur les transmissions des TPE/PME/ETI en contrepartie d'un engagement à en rester propriétaire pendant au moins 10 ans. Exonérer d'impôts sur les sociétés pendant 5 ans les entreprises créées par un jeune de moins de 30 ans ;
- Créer un fonds souverain français pour augmenter la rémunération de l'épargne nationale et l'orienter vers les secteurs stratégiques, l'industrie et l'innovation ;
- Réduire l'empreinte carbone de la France en soutenant les relocalisations industrielles et en favorisant les acteurs locaux dans la commande publique (circuits courts, priorité nationale, préférence européenne...);
- « Supprimer les 400 000 normes » jugées inutiles ;
- Mettre en place un moratoire de 5 ans sur toute nouvelle contrainte sociale ou environnementale ;
- Réduire les délais et procédures administratives pour les projets industriels ;
- Étendre des dispositifs fiscaux (CIR, suramortissement) à la robotisation des PME et ETI ;
- Planifier l'investissement dans les « industries du futur » ;
- Réorienter la formation vers les besoins exprimés par les branches professionnelles ;
- Créer un « chèque apprentissage/alternance » financé par l'État ;
- Construire 20 EPR2 et des petits réacteurs modulaires (SMR : small modular reactor) ;
- Prolonger la durée de vie des centrales existantes ;
- Instaurer un moratoire sur l'éolien et le solaire, avec un développement limité du photovoltaïque national.

